



CAP Gardien d'Immeubles

**Information collective
prévue le
27 juin 2017
de 9 h à 12 h
(tests et entretien les 27 et
28 juin)**

Dates de formation / Durée

Durée maximum : 1200 heures
Début prévu : le 2 octobre 2017
Fin prévue : 22 juin 2018
Rythme : formation à temps plein

Lieu de formation

GRETA 58 – 9 bd Saint Exupéry
58000 Nevers

Validations

CAP Gardien d'Immeubles
SST et PRAP IBC

Nombre de places

10

**Formation
gratuite et rémunérée**

(si public demandeur
d'emploi)

Contacts

Dominique LEFEBVRE – Conseiller en formation continue
Karine DOLLO - Assistante
Tel : 03.86.59.74.36 karine.dollo@ac-dijon.fr



avec le Fonds social européen (FSE)

Objectifs

Le Gardien d'immeuble doit être capable de :

- Participer à la gestion locative ;
- Surveiller et de participer à la maintenance du patrimoine immobilier ;
- Accueillir, informer, conseiller éventuellement les résidents et participer à leur accompagnement social ;
- Nettoyer les parties communes ;
- Faire preuve de qualités morales et relationnelles.
- Secteurs et domaines professionnels : métiers de la ville : gardiennage, prévention, sécurité et animation.

Contenu

Enseignement professionnel

- Gestion du patrimoine
- Maintenance et hygiène des locaux
- Gestion locative
- Accueil et accompagnement des personnes

Enseignement général

- Mathématiques / Physique,
- Sciences médico-sociales
- Environnement économique et social

Modules transversaux

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP IBC – Secteur Industrie Bâtiment Commerce)
- Habilitation Electrique BS – Basse Tension

Conditions de recrutement

Etre inscrit à Pôle Emploi ou à la Mission Locale de son secteur pour les moins de 26 ans

Le projet doit être validé par votre conseiller emploi.

Selon le niveau, réussir les tests d'entrée (Français, Mathématiques, Raisonnement logique)

Participer à un entretien individuel de motivation :

Tests et entretiens de sélection les 27 et 28 juin 2017.

Formation gratuite et rémunérée

Pendant la formation, vous bénéficiez d'une rémunération déterminée par votre statut à l'entrée en formation.

Contactez votre conseiller Emploi pour étudier votre situation.



GRETA 58)))
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

GRETA 58

9 bd Saint Exupéry – 58000 NEVERS
Tel : 03.86.59.74.59 - Fax : 03.86.59.74.58
ce.greta.nevers@ac-dijon.fr